

L'ÉCONOMIE ISLAMIQUE: UNE APPROCHE CORANIQUE¹

MAME BAMBA DIAGNE²

Résumé

Les études en économie islamique procèdent d'une démarche qui ne permet pas de spécifier l'islam et son économie, en raison de l'intégration de la foi dans l'analyse. Car la foi et les instruments économiques (*Zakat*, *Riba* et dépense...) sont communs aux religions révélées, de même que l'éthique et la morale. L'objet de cet article est de proposer une rupture méthodologique capable de cerner la nature du système économique, sa dynamique et ses processus par une séparation du spirituel et du matériel, dans la compréhension de l'économie islamique, de poser son fondement scientifique et de définir son statut théorique. Cette alternative passe par le cadre du Coran, cadre dans lequel se développent des approches spécifiques : économique dans la dimension « *Azizoul Alim* » des sciences, sociale dans la dimension « *Azizoul Rahim* » de la solidarité, et religieuse dans la dimension « *Azizoul Hakim* » de la foi.

1. Introduction

Les études sur l'économie islamique souffrent du manque de recul méthodologique nécessaire à fonder scientifiquement ses bases. La première difficulté est que les analyses, en termes de bien être, ou de fraternité, posent l'hypothèse que l'individu intègre sa foi dans sa prise de décision économique. C'est ce qui explique la notion d'économie éthique. Le problème est alors de

¹ L'auteur tiens à remercier les deux rapporteurs anonymes de la revue pour leurs précieuses remarques et suggestions.

² Economiste, Consultant, HLM Grand Médine Villa n°715 Dakar, Sénégal - Email : bamadiagne@gmail.com

cerner la différence entre l'éthique musulmane et l'éthique des religions révélées qui partagent la même foi. La deuxième difficulté est que les instruments qui fondent l'économie islamique à savoir, la *Zakat*, la prohibition du *Riba* ou de l'intérêt, l'assistance directe aux parents et aux proches, aux orphelins et aux pauvres, sont communs aux religions révélées. Alors quelles différences y a-t-il entre l'économie islamique et l'économie dans les religions révélées ?

L'état des analyses en économie islamique ne permet pas de répondre à ces questions, toutes les religions partageant la même foi. (C.2:83)³ En conséquence, une telle orientation méthodologique n'est pas spécifique à l'islam, encore moins à son économie. La solution vient du Coran qui renseigne que le livre intègre les religions révélées (5:48)⁴ qui l'ont précédé. Relever ce qui est commun au Coran et aux livres révélés et ce qui les différencie est primordial pour appréhender l'économie islamique dans sa spécificité. Notre objectif est de démontrer la thèse d'une rupture méthodologique capable de cerner la nature du système économique, sa dynamique et ses processus, à travers une séparation du spirituel et du matériel, dans la compréhension de l'économie islamique, de poser son fondement scientifique et de définir son statut théorique. Les dimensions coraniques constituent l'alternative méthodologique. Le Coran a plusieurs dimensions (*wal Qur'ani zi zikr*), dont trois seront retenues. Chaque dimension correspond à un domaine d'études dans des disciplines spécifiques. Dans la dimension Hakim (*Azizoul Hakim*), *Zakat*, *Riba*, et assistance constituent de simples actes de foi (C.30 : 39)⁵, au même titre que le jeûne, ou le pèlerinage. Ils ont d'ailleurs les mêmes fonctions sociales de lutte contre la faim et la pauvreté. Avec l'islam, ces éléments vont jouir d'un double statut : instruments de dévotion dans la dimension Hakim, ils vont évoluer vers des fonctions économiques. Cette évolution va s'opérer dans la dimension Alim des connaissances. (C. 27 : 6)⁶. Les autres religions révélées n'ont pas enclenché cette évolution, parce qu'elles n'ont pas adhéré, dans leur

³ Nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël de n'adorer qu'Allah, de faire le bien envers les pères, les mères, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens; d'accomplir régulièrement la *Ṣalāt* et d'acquitter la *Zakāt*! - Mais à l'exception d'un petit nombre de vous, vous manquez à vos engagements en vous détournant de Nos commandements. (83)

⁴ Et sur toi, Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer les Livres antérieurs et pour prévaloir sur eux...

⁵ mais ce que vous donnez comme *Zakāt*, tout en cherchant la Face d'Allah (Sa satisfaction)... (39)

⁶ Certes, c'est toi qui reçois le Coran, de la part d'un Sage, d'un Savant.

majorité, à l'utilisation de ces instruments. (C. 2 : 83)⁷. En conséquence, la dimension Hakim de la foi apparaît comme un indicateur du niveau de soumission. Si le niveau de soumission est faible, cela signifie que les instruments ont été peu utilisés par la communauté. Ils restent alors confinés dans une fonction de dévotion. Lorsque le niveau de soumission est élevé comme historiquement avec l'islam, cela signifie l'évolution des instruments et leur combinaison en un système économique : ils sont alors à la fois élément de dévotion et instrument économique. C'est dans la dimension Alim (*Azizoul Alim*) des connaissances, qu'on appréhende le système économique, la façon dont ses processus s'enchaînent, les interdépendances entre les instruments et leur capacité à générer la croissance et l'accumulation. Enfin, la dimension Sociale (*Azizoul Rahim*) constitue la troisième dimension. Elle est le lieu d'expression de l'objectif social global de lutte contre la pauvreté. C'est la dimension de la miséricorde et de la solidarité.

2. Le volet conceptuel

L'objectif ici est de préciser ce que renferme la notion d'économie islamique et d'en cerner les composantes.

2.1. L'économie

Elle est comprise dans sa définition traditionnelle de science qui étudie la façon dont les individus ajustent des ressources rares à la satisfaction de leurs besoins illimités. Deux notions vont nous intéresser, la rareté et l'inégalité.

- **La rareté des ressources** : pose de façon implicite, la nécessité de la production et de sa gestion. Dans le Coran, la rareté est une donnée (C. 42 : 27)⁸, ce qui justifie le travail et la production.

Le travail et la recherche des biens de la vie, sont une obligation pour le musulman. (C. 7 : 32)⁹ et (62 : 10)¹⁰

⁷ Ibid

⁸ mais, Il fait descendre avec mesure ce qu'Il veut. (27)

⁹ «Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures?»
Dis: «Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie.»

¹⁰ Puis quand la Šalāt est achevée, dispersez-vous sur terre et recherchez [quelque effet] de la grâce d'Allah, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez. (10)

- ***L'inégalité et la répartition*** : l'inégalité est également une donnée posée par le Coran, non pas en terme de droits, mais en terme de niveau de vie (C.16 : 71)¹¹, ce qui explique les mécanismes de solidarité. La solidarité n'a pas pour objet de supprimer cette inégalité contrairement à l'affirmation de Sid Ahmed (1990)¹² mais vise à soulager la faim. Dieu avait prévenu Adam qu'il serait malheureux et lutterait contre la faim, si jamais il sortait du paradis. (C.20 :117-118)¹³ ; c'est pour cette raison que la lutte contre la faim est une caractéristique de toutes les religions révélées.

La répartition n'est pas comprise au sens de l'économie classique, où elle signifie le partage des fruits de la production entre les différents participants (profits, rentes et salaires). Ici, les détenteurs de surplus transfèrent une partie de leurs revenus sur une population vulnérable, non pas par sympathie, (Al Suwailem)¹⁴ mais comme acte de foi. « La main de Dieu » intervient dans le processus de la répartition et non dans la production.

2.2. Le terme islamique : renvoie à l'existence

- d'une communauté de foi
- qui adhère aux principes religieux
- qui respecte les règles juridiques
- qui accepte les décisions de justice

2.3. L'opérationnalité du Coran

Il existe plusieurs qualificatifs du Coran : *Qur'an al-Azim, al-Karim, al-Madjid, Moubin, Arabiyyan, Adiaban, Hakim, Zi zikr*. Les 2 derniers « *Qur'ans* » (*Hakim et Zi zikr*) sont opérationnels. Dans le *Qur'an al-Hakim*, tous les versets sont interprétés par rapport à la relation à Dieu. Même les processus scientifiques sont posés comme uniques éléments de preuve de l'existence de Dieu. C'est le *Qur'an* des pratiques religieuses, des imams, érudits et soufis. C'est là où s'inscrivent, pourtant, les études actuelles en économie islamique.

¹¹ Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons. (71)

¹² Abdel Kader Sid Ahmed (1990) « Economie islamique, principes et réalités : l'expérience récente des pays arabes. Une première évaluation ». In *Tiers Monde* Tome 31 N° 122 pp. 405-435.

¹³ « Ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux. (117) Car tu n'y auras pas faim ni ne seras nu, (118)

¹⁴ Sami Al-Suwailem (2011) « Principes du système économique islamique » in *Etudes en Economie Islamique* Décembre 2012.

Or, cette orientation *Hakim* est incapable de cerner la science. Les dispositifs juridiques définissent seulement le cadre du système économique. Ils ne peuvent expliquer ni sa dynamique, ni ses processus. C'est le *Qur'an zi zikr* qui permet la fragmentation du Coran en dimensions, constituant des disciplines et domaines d'études spécifiques.

i- **La dimension** : est le lieu d'appréhension des disciplines d'études. Elle est « *Azizoul Alim* », lorsqu'elle concerne l'étude des sciences de la vie, comme l'économie islamique. Il s'agit de l'appréhension des matières techniques et scientifiques contenues dans le Coran et que l'on peut saisir sans rapport au religieux.

La dimension est « *Azizoul Hakim* », lorsqu'elle traite de matières religieuses, s'inscrivant dans un rapport à Dieu et à l'au-delà. Il s'agit de la *Chari'ah* et des pratiques religieuses.

La dimension est « *Azizoul Rahim* », lorsqu'elle traite de la solidarité, de la fraternité et de l'ensemble du volet social.

ii- **La sous- dimension** : est un niveau de transition qui indique une évolution, la progression d'une dimension vers une autre. On va retenir deux sous dimensions : *Alimoun Hakim* et *Hakimoun Alim*.

- Dans *Alimoun Hakim*, le premier terme (*Alim*) est la dimension de départ, et le deuxième terme est l'objectif. Ainsi *Alimoun Hakim* exprime t- elle la façon dont les connaissances, la production, la richesse etc.... (*Alim*) participent à la dévotion (*Hakim*). Celui qui a faim ne peut pas remplir ses engagements vis-à-vis de Dieu. C'est, d'ailleurs, dans cette sous dimension que les catégories fragiles, bénéficiaires de la *Zakat*, ont été prises en compte. Le verset 60 de la sourate 9 se termine par *Alimoun Hakim* (C.9 : 60)¹⁵.
- Avec *Hakimoun Alim*, l'inversion des mots modifie le sens. *Hakimoun* est la dimension de départ et *Alim*, l'objectif. Le terme exprime la façon dont la dévotion aboutit à la connaissance (C.2 :282)¹⁶ Toute la problématique de la relation foi - richesse est posée dans cette sous dimension.

¹⁵ Les *Ṣadaqāt*s ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage (2)

¹⁶ Et craignez Allah. Alors Allah vous enseigne et Allah est Omniscient (1). (282)

iii- L'écriture coranique : L'écriture coranique est complexe. Elle est conceptuelle. La disposition des mots a un sens. Le changement dans la disposition modifie le sens du texte considéré. La disposition renvoie également à une hiérarchisation dans l'ordre croissant ou décroissant d'une série de concepts, ou pour un processus, à un déclencheur du processus et à son aboutissement. C'est le cas pour les études systémiques. L'économie islamique se combine en un système qui part du verset 261 de la sourate 2 (C.2 :261)¹⁷ au verset 283 de la même sourate (C.2 : 283)¹⁸.

3. La dimension Hakim : adhésion et soumission

La dimension Hakim est le lieu d'adhésion et de soumission aux principes religieux. C'est le domaine de la formation d'un individu défini par sa foi. L'adhésion signifie la croyance en un Dieu unique, aux anges, à l'au-delà, aux livres révélés et aux prophètes. Le croyant accepte de faire le bien et de s'éloigner du mal, de s'acquitter de la prière (salat) et de la *Zakat*. Cette dimension est commune aux religions révélées.

3.1. Les principes « spirituels » communs à toutes les religions révélées

Il s'agit de :

- La foi en un Dieu Unique
- Salat
- *Zakat*
- Jeûne
- Interdiction du *Riba*
- Dépense envers les deux parents, proches, orphelins et pauvres
- Respect de règles juridiques relatives au bien et au mal
- Respect des engagements
- Justice équitable
- Témoignage
- Interdiction de la corruption
- Interdiction de la trahison

¹⁷Ceux qui dépensent leurs biens dans le sentier d'Allah ressemblent à un grain... Il est Omniscient. (261)

¹⁸ Allah, de ce que vous faites, est Omniscient. (283).

- Bannissement du vol
- Sécurité des dépôts

Ces principes « spirituels » sont partagés par toutes les religions révélées. Tout travail mené sur ces valeurs dans cette dimension ne spécifie pas l'islam, même s'il conduit à l'affirmation qu'on ne peut « *séparer les aspects matériels et spirituels de la vie dans la religion musulmane* ». (A. Brahimy 1995).

3.2. Adhésion et niveau de soumission des musulmans :

Les musulmans ont largement adhéré aux principes Hakim définis plus haut. L'hégire est le levier d'appréciation de leurs engagements envers Dieu, car beaucoup ont émigré en laissant famille et biens derrière eux, «*Nous avons entendu, nous adhérons* » (C.2 : 285)¹⁹ L'islam va alors opérer une transition, qui permettra à ses instruments de dévotion, d'évoluer vers des fonctions économiques.

4. Hakimoun Alim : du Hakim au Alim, la transition économique

4.1. L'Hégire : le déterminant de la formation de l'Etat islamique

L'hégire va être déterminante dans la formation de l'Etat islamique. La gestion des besoins de la communauté dans toutes les sphères de la vie religieuse, économique et sociale, exigeait une organisation administrative et politique et une mise en œuvre planifiée des mécanismes de la solidarité.

4.2. Institutions économiques et sociales islamiques

La mise en œuvre des mécanismes de solidarité a été historiquement l'un des premiers actes posés par le nouvel Etat islamique, pour répondre à l'urgence de la précarité d'une situation caractérisée par l'exode de populations ayant tout laissé derrière elles. Les premières institutions vont naître : la collecte de la *Zakat* sera organisée, ainsi que celle des autres impôts publics. Cette organisation sera également source d'emploi pour les préposés à la collecte, à qui une part de la *Zakat* est attribuée, sous forme de rémunération.

¹⁹ Et ils ont dit: «Nous avons entendu et obéi...». (285)

5. Dimension Rahim ou sociale : Solidarité et exigence d'équilibre social

La réalisation de l'équilibre social est une exigence de l'économie islamique. La redistribution sociale est réalisée au niveau microéconomique, par l'assistance ou dépense directe aux parents, aux orphelins et aux pauvres. Les surplus individuels sont répartis en fonction du critère familial et de voisinage. Ce qui se traduit par une gestion spatiale de la pauvreté. La redistribution des ressources de la *Zakat* assure l'équilibre social global. Les secteurs économiques et sociaux nouent une relation de complémentarité : le secteur économique alimente par ses surplus le secteur social qui, par sa capacité d'absorption, constitue un instrument de relance de l'activité économique et donc un garant de la pérennité de la production. Cette relation s'apparente à celle décrite par Al Suwailem (2011) entre le secteur lucratif et le secteur non lucratif.

5.1. Protection sociale des catégories vulnérables

5.1.1. Distribution directe et fonction de consommation :

La vieillesse, l'enfance, la pauvreté sont prises en charge par la distribution directe. Cette répartition a une conséquence économique importante sur la fonction de consommation, au sens où elle est considérée comme une forme particulière de la dépense. En supposant, dans une analyse comparative, un niveau de pauvreté identique entre une économie conventionnelle et une économie islamique, soit la même propension marginale, la propension moyenne à consommer est plus forte dans l'économie islamique en raison de l'impact sur la consommation de la distribution directe. D'où un ajustement constant de l'offre de production, facilité par un accès gratuit au financement de l'investissement.

5.1.2. L'équilibre social macroéconomique

Les ressources de la *Zakat* sont affectées à huit (8) catégories. En dehors de ceux qui travaillent à la collecte, toutes les catégories sont économiquement fragiles. La *Zakat* leur est attribuée pour les soutenir dans leur consommation, à l'exception des endettés pour qui le paiement de la dette justifie la *Zakat*. La *Zakat* corrige de l'exclusion des activités productives. La redistribution assure l'équilibre social. Les expiations de certains péchés (*Kaffarah*) renforcent la lutte contre la pauvreté. La violation des engagements est réparée en donnant à

manger à 10 pauvres; (C.5 : 89)²⁰ le fait de jurer de ne plus « s'approcher » de sa femme est réglé de la même manière pour 60 pauvres (C 58 : 4)²¹ Le jeûne participe à la lutte contre la faim, lors de compensation pour incapacité, d'une part, et à travers la *Zakat* de fin de ramadan, obligatoire pour tout jeûneur, d'autre part. Enfin, lors du pèlerinage, les bêtes égorgées sont destinées aux pauvres.

5.2. Protection contre toute forme de stigmatisation

Dieu reçoit les *sadaqat* lui-même (C.9 : 104)²² et protège la dignité de ceux qui le reçoivent en son nom et Il purifie ceux qui donnent en respectant les règles (C.76 :9)²³. C'est ainsi que les donations « misérables » sont interdites, et la donation dans la discrétion est de rigueur pour les *fouqara'* (C. 2 : 27)²⁴ qui ne mendient pas.

6. Dimension Alim

6.1. L'économie islamique est circonscrite dans la finalité de cette vie

La dimension Alim est celle consacrée aux sciences dont la finalité est circonscrite à cette vie. C'est le lieu de la séparation du spirituel et du matériel. L'économie est matérielle. Et le matériel s'arrête à la vie d'ici-bas. La dimension matérielle de l'économie empêche d'inscrire sa finalité au-delà de cette vie, comme le fait Zubair Hasan, dans sa proposition de définition. (Belabes 2011)²⁵. Le système économique islamique ne se dévoile qu'après sa séparation d'avec le spirituel.

6.2. La description du système économique

L'intérêt récent des chercheurs pour l'économie islamique en fait une science nouvelle, d'abord s'inscrivant comme troisième voie, ensuite hésitant entre une première voie (capitaliste) et une deuxième voie (socialiste), pour finalement

²⁰ L'expiation en sera de nourrir dix pauvres,(89)

²¹ alors qu'il nourrisse soixante pauvres. (4)

²² c'est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui reçoit les *Ṣadaqāt* (104)

²³ C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude.

²⁴ tu les reconnaîtras à leur aspect - Ils n'importent personne en mendiant (273)

²⁵ Aderrazak BELABES (2011) « Justice et économie : doctrines anciennes et nouvelles théories » Communication Association Charles Gide, Université de Toulouse 16, 17 Juin

virer à droite dans les années 70 (K. SOR 2012)²⁶. A cette instabilité s'ajoute l'évidence que son système n'est pas fondé scientifiquement (B. Hours 1989). Evoquer un modèle économique islamique serait simplement paradoxal (Sid Ahmed 1990). En réalité, l'économie islamique est aussi vieille que le Coran qui le contient depuis plus de 1400 ans. Mais elle n'est pas bien comprise dans sa nature intrinsèque, ses fondements comme ses processus. Le Coran décrit le système économique islamique comme un mécanisme (C2.261-283)²⁷ dont la dépense constitue le déclencheur. Le système s'appuie sur une théorie de la demande. La dépense a un effet multiplicateur exceptionnel sur le revenu. La prohibition du *Riba* et l'institution de la *Zakat* s'ensuivent : les effets économiques positifs de la dépense sont à préserver en évitant le *Riba*. Les économies intégrant le *Riba* sont vouées à la crise et se comportent telles qu'un homme possédé par un mauvais génie. Elles subissent des ruptures d'équilibres généralisées. L'institution de la *Zakat* permet d'éviter ces crises.

Le processus est bouclé par la théorie de la dette dont l'objet est de soutenir la production par un accès facile au financement de l'investissement. La matérialisation des dettes à terme (c'est-à-dire le fait d'écrire la dette) sous forme de titre est obligatoire ; les sommes prêtées ne sont pas soumises à la *Zakat* (*Fiqh* Imam Malik)²⁸ sur le terme du prêt ; le prêteur conserve son capital intact, alors qu'il aurait subi la taxation s'il avait thésaurisé. Le prêteur prête par intérêt (*Zakat*) et non pas pour de l'intérêt (*Riba*). Les titres sont transférables et circulables, Il existe bien un marché de la dette, qui préfigure le développement d'une finance islamique orientée vers le soutien de l'économie réelle.

6.2.1. Le Riba

La prohibition du taux d'intérêt dans le Coran (C.2 :274)²⁹ a été mal interprétée. Il ressort que, globalement, les raisons économiques évoquées par le Coran de l'interdiction du *Riba* sont ignorées. Le Coran assimile les économies qui pratiquent le *Riba* à une personne possédée par un mauvais génie.

²⁶ Khaled SOR (2012) « De l'économie à la finance islamique : itinéraire de l'ajustement d'un produit identitaire à la globalisation libérale », Religioscopie Etudes et analyses Avril.

²⁷ Ibid

²⁸ IBN A. Z. AL-QAYRAWNI (2002) « La Risala : Epître sur les éléments du dogme et de la loi de l'islam, rite Malikite » Dar El Fiker Beyrouth Edition.

Imam Malik : Chef de file de l'école malikite. Les imams Abou Hanifa, Chafii et Ibn Hanbal, dirigent les autres rites

²⁹ Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt ...

Cet homme subit en effet:

- un trouble du comportement ;
- une rupture de ses équilibres physique et psychique ;
- perd tout repère, ne reconnaît plus son environnement ;
- et s'effondre.

L'économie subit des oscillations et des ruptures d'équilibres identiques, devient incontrôlable et s'effondre. La parabole est exceptionnelle. Le Coran nous décrit la notion de crise économique et peut en revendiquer la paternité. Dans une lecture Hakim, ces événements seraient associés à l'au-delà et ne pourraient être économiquement appréhendés. Avec le *Riba*, l'économie s'effondre en raison de la confusion entre les gains issus de la production et du commerce et les gains sur la monnaie et la dette. Les gains sur la production sont favorables à la croissance de la richesse, tandis que les gains sur la monnaie et la dette sont néfastes pour l'économie (Al Suwailem 2011).

En conséquence, Dieu prohibe le *Riba*, et pose la *Zakat* comme régulatrice de l'économie (C.2 :276)³⁰.

6.2.2. La Zakat : Le pilier de toute l'économie islamique

La *Zakat* est l'ossature de toute l'économie islamique qu'elle structure, régule et garantit, en plus de sa fonction sociale traditionnelle.

i- Solution à la thésaurisation : par la taxation des ressources thésaurisées, la *Zakat* est un instrument d'ajustement de la quantité de monnaie aux besoins des transactions. Tout comme l'intérêt, elle est un moyen de lutte contre la préférence pour la liquidité (Keynes 1979). Pour cette raison, *Riba* et *Zakat* ne peuvent cohabiter ; le choix de l'un exclut l'autre.

ii. Incitation au prêt et au financement de l'économie : Les détenteurs de surplus ont l'avantage par le prêt de conserver leur capital sur la durée du prêt. L'investissement du débiteur dans la production, tout autant que sa consommation, constitue un gain pour toute la communauté. Le prêt à intérêt (*Riba*) cède le pas au prêt par intérêt (*Zakat*).

iii. Garant des risques de défauts : le mécanisme d'endettement est conçu pour permettre, dans un système reposant sur la demande de consommation, que la

³⁰ Allah anéantit l'intérêt...

variation des capacités d'offre puisse répondre conséquemment à la demande. C'est la *Zakat* qui assure la viabilité globale du système, en affectant une partie des ressources aux endettés victimes de défauts de paiement.

iv- Relance de l'activité économique : par une réinjection des ressources sous forme de demande de consommation des démunis, la *Zakat* constitue un instrument de soutien de la production et de l'emploi. Les catégories bénéficiaires ont une forte propension marginale à consommer. Leur demande constitue un facteur de relance de la production. Ces ressources ne doivent pas être détournées pour le financement de l'investissement. Elles doivent justes susciter l'investissement qui, lui, est financé sur ressources propres ou sur emprunt.

6.2.3. La théorie de l'endettement et du financement de l'économie

Le Coran renferme une véritable théorie du financement de l'investissement (C.2:282)³¹. La dette se trouve instrumentalisée à travers la *Zakat* qui est l'ossature du système. Les détenteurs de surplus trouvent intérêt à prêter leurs fonds dans la mesure où les sommes prêtées sur une période déterminée échappent à la *Zakat*, pourvu que le système de remboursement soit suffisamment crédible pour que les risques de défaut ne fassent pas préférer aux détenteurs de liquidités la taxation donc la thésaurisation. Rappelons que, dans le Fikh de l'imam Malik, la *Zakat* en argent est due sur des surplus oisifs sur un terme d'un an, ayant atteint le seuil de taxation déterminé. Si ces sommes sont prêtées, elles ne peuvent plus être soumises à la taxation sur le terme du prêt. Si elles sont recouvrées, elles seront soumises à la *Zakat* un an après, à la condition qu'elles aient été oisives sur ce terme. Le prêteur prête par intérêt, ce qui est sa motivation, et l'emprunteur investit les ressources ou les consomme dans l'intérêt de toute la communauté, ce qui fait correspondre la croissance de la dette à celle de la richesse (Al Suwailem 2011).

i- La matérialisation de la dette en titre : Trois (3) raisons sont posées par le Coran pour justifier la matérialisation de la dette à terme, c'est-à-dire l'obligation d'écrire la dette, dont une (1) nous intéresse pour l'analyse : *c'est plus juste auprès d'Allah* (C.2:282)³² ; car le terme correspond à la période d'exonération de la *Zakat*. Ensuite, les titres sont transférables aux héritiers.

³¹ Ô les croyants! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la en écrit;

³² c'est plus équitable auprès d'Allah

Enfin, ils peuvent circuler pour satisfaire les besoins de trésoreries des créanciers, des dispositions qui préfigurent la finance islamique.

Sont exclues de l'écrit toutes les transactions au comptant, impliquant une dette dans le commerce, où les compensations se font au quotidien.

ii- La contrainte de remboursement : Une dette n'est jamais éteinte que par remboursement ou renoncement (*Sadaqat*). Elle est transférable aux héritiers. Les biens d'héritages ne sont partagés aux héritiers qu'après que dettes et legs aient été honorés. Cela contribue au renforcement de la sécurité des prêts (C.4 :11)³³.

iii- Titres transférables et circulables : Un créancier peut, pour des besoins exceptionnels de trésorerie, céder sa créance non échue à un détenteur de surplus contre délégation et mandat de recouvrer la dette à échéance. « *Prenez des témoins lorsque vous faites une transaction entre vous* »; (C.2 :282)³⁴. Ces transactions ne portent pas sur le commerce, où le témoignage est exclu. C'est d'ailleurs, pour éviter les lourdeurs, que les dettes sur les activités quotidiennes de commerce ne sont pas écrites. Les transactions évoquées exigeant un témoin sont celles relatives aux titres de dettes. La circulation des titres est propre à résoudre les besoins exceptionnels de trésorerie des prêteurs. Il existe en théorie un marché de la dette, même si cela semble ignoré dans la pratique.

iv- Le Gage : Dans un prêt à terme, l'écrit est obligatoire. En l'absence d'écrit, le gage est obligatoire (C.2 : 283)³⁵. Le fait que les objets en gage puissent être transformés, en cas de défaut du débiteur, montre l'importance du remboursement.

6.3. La dynamique du système économique : Une expansion exceptionnelle

Les analyses partant de la *Chari'ah*, dans la dimension Hakime, aboutissent à la conclusion de l'inexistence d'un modèle de développement économique islamique (A. Brahimi1995). Or, il n'y a pas un seul pan dans la vie du musulman qui ne soit réglementé, depuis le jour où il a été annoncé que l'islam

³³ après exécution du testament qu'il aurait fait ou paiement d'une dette.

³⁴ Mais prenez des témoins lorsque vous faites une transaction entre vous;

³⁵ Mais si vous êtes en voyage et ne trouvez pas de scribe, un gage reçu suffit.

était complet. (C.5 : 3)³⁶. La sourate 2 (*Baqarah*) fixe le « cadre » de la vie du musulman, dans ses 3 grandes parties :

- La première, portant sur les principes religieux, les 5 piliers et règles de droits applicables.
- La deuxième relative à la famille : état d'orphelin, mariage, divorce, veuvage, allaitement, maladie, épidémie....
- Et la dernière, sur l'économie islamique et sa dynamique.

A la fin de la sourate, les musulmans acceptent et se soumettent (C.2 : 285)³⁷. « Rien n'est omis dans le livre » (C.6 : 38)³⁸. En réalité, l'économie islamique est fondée sur un système orienté vers l'accumulation (Maxime RODINSON 1996). La dépense (C.2 :261)³⁹ admet un effet multiplicateur du revenu, de l'ordre de 1 à 100 par jour. Par semaine (7 jours correspondant aux 7 épis), la dépense induit une multiplication du revenu de l'ordre de 1 à 700. Telles sont les possibilités d'expansion du revenu dans l'économie islamique. Mais l'efficacité du multiplicateur est affaiblie par les dépenses somptuaires et par le gaspillage(C 2:264)⁴⁰. Si la dépense dans le secteur productif a un double effet sur l'économie en incitant à la production et à l'investissement (C2:265)⁴¹, une mauvaise orientation de la dépense freine le mécanisme du multiplicateur et conduit à précariser les jeunes générations (C.266)⁴². Le Coran décrit deux (2) crises économiques : une crise issue de la mauvaise orientation de la dépense ; et la crise due à la pratique du *Riba*. Si le multiplicateur se réalise à 20% seulement, on peut imaginer la vitesse et le volume des transactions dans l'économie, la vitesse de circulation de la monnaie, les volumes d'investissement et de production, les niveaux d'emploi.

³⁶ Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion.

³⁷ Le Messager a cru....

³⁸ Nous n'avons rien omis dans le Livre

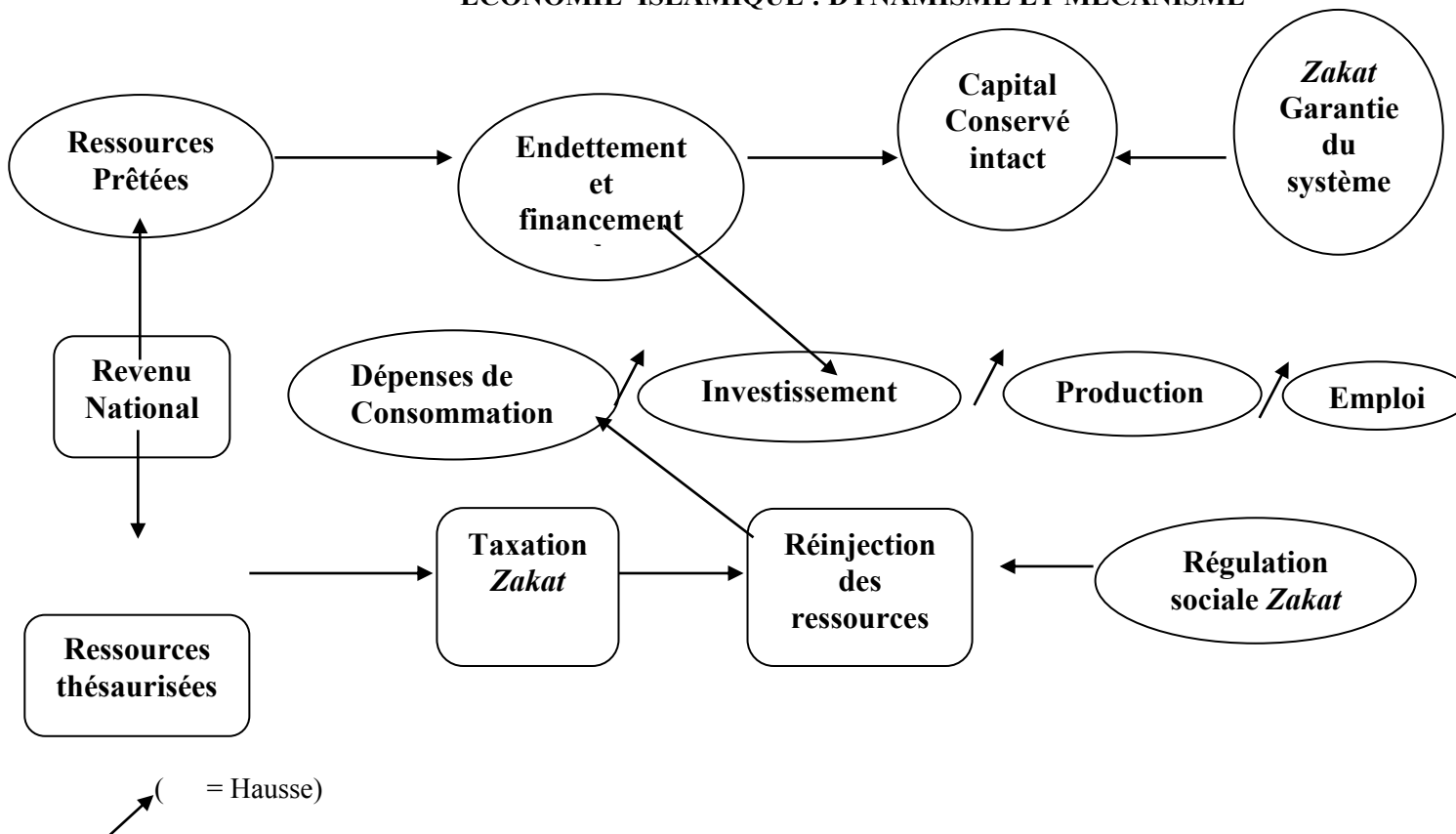
³⁹ Ibid

⁴⁰ qui dépense son bien par ostentation

⁴¹, il double ses fruits....

⁴² tandis que ses enfants sont petits

ECONOMIE ISLAMIQUE : DYNAMISME ET MECANISME



On comprend l'importance du secteur d'endettement en soutien de cette dynamique. Un tel multiplicateur sur le secteur réel n'est envisageable dans aucune des économies actuelles. Les possibilités de croissance y sont exceptionnelles. Dans une lecture Hakim du verset, on ne pourrait jamais appréhender cette réalité. Elle serait associée à l'au-delà. Ensuite, le système décourage la thésaurisation par la taxation. La *Zakat* équilibre l'offre de monnaie aux besoins des transactions. La redistribution des revenus directs et indirects aux catégories vulnérables renforce la vigueur de la demande. La pression exercée sur les capacités d'offre est source d'accumulation. Or, l'accès au financement de la production est gratuit, le prêt étant chez le prêteur un moyen de conserver son capital intact ; la croissance de la dette ainsi permise assure celle de la richesse. Le risque de viabilité porte sur les défauts de paiements. Deux instruments interviennent : les ressources de la *Zakat* assurent la confiance dans le système, en refinançant les plus endettés afin de leur permettre de rembourser (Coran 9:60)⁴³. Ensuite l'héritage participe à renforcer cette crédibilisation : le paiement de la dette étant un préalable à tout partage.

Le secteur de la solidarité est le garant de la permanence de l'activité économique. Elle garantit une demande permanente adressée au secteur productif. Elle correspond à la sous dimension *Alimoun Hakim* qui permet aux défavorisés de soulager leur faim et de pratiquer leur religion. La satisfaction de cette demande augmente la production et l'emploi. Le secteur de la solidarité vient ainsi en soutien du secteur productif. Lorsqu'elle est durable, cette demande justifie la variation des capacités d'offre. L'investissement est financé sur ressources propres ou sur emprunt, facilité par la taxation des ressources oisives non investies. La sécurité du remboursement assure une croissance de la dette compatible à celle de la richesse. La circulation des titres de dette ouvre une possibilité de refinancement des prêteurs, un marché de la dette qui répond aux besoins de trésorerie de l'économie. Tel est le système économique dans sa formulation coranique. Son dynamisme est inégalé. Il constitue la première voie, celle qui date de plus de 1400 ans.

⁴³ Ibid

7. Conclusion

Notre objectif était de montrer qu'on ne pouvait appréhender l'économie islamique à partir de la foi et des règles juridiques qui définissent le comportement du musulman. Nous avons montré qu'une telle démarche ne pouvait pas spécifier l'islam. De plus, ces règles juridiques ne font que poser le cadre et ne permettent pas de cerner le système économique, sa nature et son processus. Nous avons également montré qu'il existait une méthodologie alternative dans les dimensions coraniques, qui permettait la séparation des disciplines et domaines d'études (*Wal Qur'an zi zikr*), la séparation du spirituel et du matériel (temporel), et ainsi d'appréhender l'économie islamique dans sa plénitude, comme science de la production et de la richesse, circonscrite au terme de cette vie sur terre.

La méthodologie des dimensions opère en effet cette séparation entre l'économique (*Alim*), le social (*Rahim*) et le religieux (*Hakim*), chacune étant étudiée dans son propre contexte spécifique. Elle met à jour le double statut de la *Zakat*, du *Riba*, de la dépense directe, comme élément de dévotion (*Hakim*) et comme instrument économique (*Alim*). La dépense est le déclencheur du processus, elle induit une multiplication quotidienne du revenu de l'ordre de 1 à 100. Une telle dynamique du secteur réel n'est observée dans aucune économie actuelle où les limites sont largement inférieures. Une mauvaise orientation de la dépense vers les secteurs de luxe ou le gaspillage affecterait l'efficacité globale du multiplicateur et conduirait à la crise et à précariser les jeunes générations. La pratique du *Riba* aboutit également à la crise : nous avons vu comment le Coran assimilait les économies pratiquant le *Riba* à un homme possédé par un mauvais génie, d'où son interdiction. La *Zakat*, en plus de sa fonction sociale, constitue le régulateur et le garant de l'ensemble du dispositif économique islamique. Expression de la lutte contre la thésaurisation, *Riba* et *Zakat* ne peuvent cohabiter, le choix de l'un exclut l'autre. Il nous est de plus apparu que la dette, en raison de la *Zakat*, permettait au prêteur de conserver son capital intact sur le terme du prêt. Cette motivation sous-tend la dynamique du financement, à la condition que les remboursements soient sécurisés.

Enfin, nous avons montré qu'il existait un marché des titres de dettes, circulables et transférables.

L'analyse, opérée sous l'angle de la méthodologie des dimensions, révèle bien l'existence d'un modèle islamique de développement dont la dynamique et les possibilités d'expansion sont sans précédent ; c'est la première voie. La rupture méthodologique proposée induit un renouvellement des connaissances en économie et en finance islamiques. Les avancées sur la *Zakat*, le *Riba*, la dette et la dépense, ouvrent des perspectives nouvelles d'analyse, un renouvellement méthodologique qui fonde scientifiquement l'économie islamique, tout en restant conforme à la révélation.

Références

Réf. coraniques

16 Sourates : (2,4,5,6,7,9,12,16,20,27,30,42,58,59,62,76)

Les versets

C2 : 83 ; C5 : 48 ; C30 : 39 ; C27 : 6 ; C2 : 83 ; C16 : 71 ; C20 : 117-118 ; C9 : 60 ; C2 : 282

C2 : 283 ; C2 : 261 ; C2 : 285 ; C5 : 89 ; C58 : 4 ; C9 : 104 ; C76 : 9 ; C2 : 27 ; C2 : 261-283 ;

C2 : 274 ; C2 : 276 ; C2 : 282 ; C2 : 282 ; C2 : 282 ; C2 : 283 ; C5 : 3 ; C2 : 285 ; C6 : 38 ;

C2 : 261 ; C2 : 264 ; C2 : 265 ; C2 : 266 ; C9 : 60 (ibid).

Abdelhamid Brahimi (1995) *Eradication de la pauvreté et Développement dans une perspective Islamique*, Communication, Institut d'Etudes de Recherche et de Formation.

Abdel Kader Sid Ahmed (1990) « Economie islamique, principes et réalités : l'expérience récente des pays arabes. Une première évaluation », *Tiers Monde*, t. 31, n° 122, p. 405-435.

Aderrazak Belabes (2011) *Justice et économie : doctrines anciennes et nouvelles théories*, Communication Association Charles Gide, Université de Toulouse 16, 17 Juin

Bernard Hours (1989) « L'économie islamique face à l'économie mondiale »,

Cahier du GEMDEV Monde Arabe et Musulman, Paris.

IBN Abi Zayd Al-Qayrawni (2002) *La Risala : Epitre sur les éléments du dogme et de la loi de l'islam, selon le rite Malikite*, Dar El Fiker, Beyrouth, Liban.

J. Maynard Keynes (1979) *La Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*,

Edition française, Petite Bibliothèque Payot.

Khaled Sor (2012) « De l'économie à la finance islamique : itinéraire de l'ajustement d'un produit identitaire à la globalisation libérale », *Religioscopie, Etudes et analyses*, Avril.

Maxime Rodinson (1996) *Islam et capitalisme*, Ed. du Seuil.

Muhammad U. Chapra (1996) *Qu'est-ce que l'économie islamique*, Institut Islamique de Recherches et de Formation, première édition.

Sami Al-Suwailem (2011) « Principes du système économique islamique », *Etudes en Economie Islamique*, Décembre.